



ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN

Les Pages Ardéchoises

Bulletin trimestriel de la Section Ardéchoise
de la Fédération Syndicale Unitaire
pour les Services Publics.

Directrice de la publication CPPAP 0120 S 07525 - Valérie BENMIMOUNE Maison des syndicats 07000 PRIVAS

N°101

septembre 2020

Édito

COVID 19 accélérateur d'inégalités

« On est prêt », « la rentrée s'est passée dans la joie »... En s'exprimant en permanence entre déni et mensonge, en vidant les mots de leur sens, la communication de M. Blanquer, comme celle du reste du gouvernement, s'éloigne toujours plus de la réalité, contribuant ainsi à une délégitimation toujours plus forte de la confiance en la parole politique. **Au delà du service public d'éducation, c'est la démocratie qui s'en trouve affaiblie.** Le DASEN de l'Ardèche n'est pas en reste, qui se félicite de disposer de davantage de profs pour moins d'enfants dans le département.

À cette rentrée, nous avons encore une incroyable cacophonie dans la mise en œuvre des mesures sanitaires de prévention et dans la gestion des cas suspectés ou confirmés, des contacts à risque et des clusters. **Des scientifiques, universitaires et professionnels de santé critiquent la politique et la communication gouvernementales, anxiogènes et culpabilisantes, « posture protectrice » plus que stratégie sanitaire précise.** Parents comme personnels, toutes et tous voient des classes surchargées et les gestes barrières, comme les règles de distanciation, qui sont mis à mal par le manque de moyens.

La crise sanitaire n'est pas finie et **l'effondrement économique qui s'annonce va avoir des impacts sur l'emploi et donc sur l'insertion des jeunes et notamment les plus fragiles (pas ou peu diplômé-es souvent issu-es de milieux défavorisés).** Le gouvernement fait le choix de l'apprentissage en concurrence directe avec les lycées professionnels, refusant ainsi de donner des moyens supplémentaires aux lycées pour accueillir les jeunes qui n'auraient pas trouvé de contrats d'apprentissage.

Dans le supérieur, on compte 35 000 étudiant-es supplémentaires ! La ministre a fait mine de s'apercevoir du problème au cœur de l'été et elle a généreusement annoncé l'ouverture de 20 000 places... mais **ce doivent être des places sur les marches des amphis déjà bondés car aucun recrutement n'est annoncé, aucun plan de programmation immobilière envisagé !**

Rappelons enfin que le ministre de l'Intérieur a publié un arrêté préfectoral interdisant la distribution de repas aux

PRIVAS CC

P4

LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE
DÉPOSÉ LE 24/09/2020

Les Pages Ardéchoises

SOMMAIRE

- p. 1 Édito
- p. 2 Dossiers fédéraux
- p. 3 La FSU 07 dans les instances
- p. 4 Les syndicats de la FSU
encart CHSCT entre les pages 2 et 2

réfugié-es dans un large périmètre à Calais. Alors que depuis le confinement rien n'est fait pour les protéger de l'épidémie, les arguments utilisés pour justifier cet arrêté visent à stigmatiser les réfugié-es en les rendant responsables d'augmenter les déchets et de ne pas respecter les mesures sanitaires.

Dans ce contexte odieux, de déni et de mensonges, il est plus que jamais nécessaire de continuer à militer, manifester, lutter pour un autre monde d'après.

Valérie Benmimoune

Pas de vacances pour la solidarité avec les familles sans papiers !

RESF organise des rassemblements pour leur défense tous les dimanches depuis le 26 juillet, à 19h, sur le parvis entre la préfecture et l'hôtel de ville de Privas. L'objectif est chaque semaine de rappeler à Madame le préfet de l'Ardèche que sa haute fonction de représentante et serviteur de l'État ne l'autorise pas à bafouer les droits humains les plus élémentaires. Comme l'a écrit le journaliste du Dauphiné, venu nous rencontrer le 30 août : «Une mobilisation pour crier le ras-le-bol d'un dialogue inexistant avec le préfet de l'Ardèche sur le dossier de familles sans-papiers, en attente de régularisation». Ce soir-là on comptait une quarantaine de manifestant·es.

En effet l'acharnement dont la préfecture a fait preuve cet été, notamment envers des familles présentes sur le territoire depuis plus de cinq ans, dont les enfants sont ou ont été scolarisés régulièrement, est sans précédent. Pour exemple, une famille avec un jeune handicapé a été arrêtée et retenue au commissariat, puis la mère et le fils aîné transférés en pleine nuit en voiture jusqu'au centre de rétention de Mesnil-Amelot, en région parisienne, pour finalement être libérés par le juge des libertés, au motif que l'état de santé du second fils nécessitait la présence de sa mère.

Le réseau continue à solliciter une audience, pour défendre en particulier les dossiers des familles qui peuvent légitimement prétendre, au bon vouloir de Madame le



Privas, le 23 août 2020.

préfet, à une régularisation de leur situation du fait de la durée de leur présence sur le territoire et de la scolarisation des enfants. La FSU Ardèche travaille aux côtés des militant·es, participe aux actions et accueille les assemblées générales hebdomadaires à la maison des syndicats à Privas, tous les mardis à 18h.

Une grande manifestation est prévue, en plus des rassemblements dominicaux, le mardi 29 septembre à 18h. Soyons nombreuses et nombreux au rendez-vous devant la préfecture de l'Ardèche ! Le contexte politique impose la plus grande vigilance et une mobilisation d'envergure.

Les Pages Ardéchoises évoluent et cherchent des rédacteurs et rédactrices.

Les militant·es de la FSU Ardèche sont très attaché·es à leur publication papier trimestrielle. En effet, les Pages Ardéchoises sont le lien physique entre la section départementale et les syndiqué·es FSU du département, dans un monde toujours plus numérisé.

La FSU et ses syndicats publient tout au long de l'année nombre de compte-rendus et d'articles sur leurs sites internet respectifs, nous avons décidé de faire des Pages Ardéchoises trimestrielles un recueil du meilleur, ou du plus pertinent de ces publications numériques.

Par ailleurs, nous sommes ouverts à toutes propositions de billets d'humeur, récits du quotidien au travail, réflexions de fond... écrits par les syndiqué·es FSU ardéchois·es. N'hésitez pas à nous envoyer vos articles que nous transmettrons à notre comité de rédaction pour relecture et publication éventuelle sur notre site ou les Pages Ardéchoises.



ENGAGÉ·ES
AU QUOTIDIEN

Le collectif «Plus jamais ça» Sud Ardèche s'est constitué et se réunit.



Fin juin, des associations et citoyen·nes de Sud Ardèche, se reconnaissant dans la démarche de l'appel publié en mai 2020 avec 34 propositions, se sont réuni·es pour lancer la création d'un collectif local « Plus jamais ça ! Préparons le monde d'après », dans le double objectif de

populariser cette démarche et de la décliner au niveau local.

Il s'agit par exemple de soutenir la lutte contre le projet de basilique à Saint Pierre de Colombier ou celui de la Centrale d'enrobage à chaud au bitume sur la ZI de Lavilledieu, deux projets destructeurs de l'environnement. Des réflexions et des initiatives sont également à créer pour favoriser la production et la distribution de produits issus de l'agriculture locale, ainsi que la redynamisation de l'industrie et de l'artisanat local.

Contact :

collectif_plus_jamais_ca_sudo7@laposte.net

LA FSU 07 DANS LES INSTANCES

Un CHSCT de rentrée spécial Covid

La crise sanitaire sans précédent que nous vivons démontre à quel point nous avons besoin de services publics de qualité dont celui de l'Éducation Nationale. Pour ce faire il serait nécessaire que les collègues puissent effectuer leurs missions sereinement et dans des conditions de santé et de sécurité au travail optimales.

Les élèves FSU du CHSCT départemental continuent d'œuvrer à l'amélioration de ces conditions de travail par le biais de visites d'établissements, suivis des situations des collègues et des fiches du registre SST...

Si un numéro a été mis en place par le rectorat pour répondre aux questions de TOUS les « usagers » (04 76 74 70 01), les interrogations au sein des établissements demeurent : nombre de masques insuffisants, efficacité de cette protection mise en doute même par l'ARS, besoin de masques transparents, situation des agents vulnérables, fermetures de classe, d'écoles, désignation et gestion des « cas contact », travail en distanciel, continuité pédagogique et du service public... **Toutes ces incertitudes impactent les personnels dans leur cœur de métier, provoquant doutes, craintes et inquiétudes.** À trois semaines de la rentrée les personnels sont déjà

éprouvé-es car elles et ils doivent à nouveau prévoir de multiples plans A, B ou C, se plier à des consignes de dernière minute, appliquer en urgence des protocoles différents voire contradictoires...

C'est dans ce contexte et avec l'ambition d'éclaircir de nombreux points restés sans réponse que les élèves FSU au CHSCT ont demandé à l'IA-DASEN de l'Ardèche la tenue rapide d'un CHSCT spécial COVID de rentrée pour lui poser toutes nos questions et lui raconter notre version de la rentrée, assez différente de celle qu'il vante dans la presse, la vraie rentrée des agents en première ligne : des enseignant-es qui sont dans des classes à effectifs pléthoriques avec les élèves, des infirmières qui doivent se substituer à l'ARS, des administratifs dont les services manquent cruellement de personnels...

Cette réunion ne pourra finalement se tenir que le 15 octobre car la présence du Dr Mailhes, médecin de prévention, est requise. Si vous avez des informations à nous faire passer, n'hésitez pas à remplir le questionnaire en lien sur le site de la FSU07 ou à contacter la secrétaire du CHSCT (voir encart à afficher).

CTSD 1er degré du 2 septembre 2020 : extraits de la déclaration liminaire FSU

(à retrouver en intégralité sur 07.snuipp.fr)

Au ministère de la confiance, tout n'est pas prêt mais on est prêt à tout pour enjoliver la réalité. La communication prime sur tout le reste. Dans les médias, nous avons droit aux sempiternelles questions de forme qui, cette année, tournent autour du port du masque et du protocole sanitaire. Mais lorsqu'on regarde un peu le fond, on s'aperçoit que le pilote n'est plus du tout en phase avec le reste de l'appareil Éducation Nationale. **Sa politique est désormais dénoncée même par les plus hauts cadres de l'Éducation Nationale. Quant aux enseignant-es, cela fait longtemps qu'ils et elles ne lui apportent plus aucun crédit. C'est la résultante logique et inévitable des attaques, mépris et mensonges qu'a subi notre profession.**

Pour les attaques, nous trouvons au premier rang la loi pour une école de la confiance. Elle fait le jeu du privé, tente de museler l'expression, supprime le CNESCO, met sous tutelle l'INSPE, introduit la précarité étudiante dans les écoles, institutionnalise l'école à deux vitesses avec les établissements d'enseignement international. Au second rang, dans la droite ligne de la première, la loi de transformation de la fonction publique remet en question le dialogue social. [...]

Pour le mépris, nous trouvons les multiples tentatives d'instrumentalisation, la relégation des enseignant-es à un rôle d'exécutant-e docile d'une pédagogie orientée : évaluations standardisées, formation continue confisquée, guides à foison, ... le ministre nous fait tellement

confiance qu'il nous dit comment faire notre métier ! Sur les salaires, le ministre semble schizophrène et manipulateur, d'un côté il plébiscite le gel du point d'indice depuis 11 ans [...] et d'un autre, il communique sur la nécessité de revaloriser le salaire des enseignants. [...]

Pour le mensonge, nous avons eu un bel exemple avec la période sanitaire. Depuis mars dernier le ministre se veut le maître de tout mais ne cesse de se contredire. Derrière les déclarations sur le thème « on est prêt », les élèves, leurs familles et les enseignant-es ont perçu à quel point l'institution était prompte à se parer d'autosatisfecit quand, dans la réalité, l'école tient principalement par la volonté et le travail des enseignant-es et l'engagement des personnels au niveau local. [...]

Aujourd'hui, les milliards arrosent de nombreux secteurs privés, mais les services publics, dont le rôle essentiel dans une société est apparu de manière criante, sont écartés de cette manne. [...] À l'heure des premiers travaux sur le projet de loi de finances 2021, il est urgent de donner l'absolue priorité aux services publics et aux valeurs du bien collectif. Depuis des décennies, la perception dominante des services publics est celle d'un coût collectif qui grève les finances publiques. Il est temps d'y substituer largement celle d'un investissement positif dans le bien commun et l'avenir du pays.

Ont participé à la rédaction de ce journal :

Valérie BENMIMOUNE, Véronique CARPENTIER, Olivier JEUNET, Jimmy SANGOUARD et d'autres militant-es de la FSU Ardèche de d'ailleurs.

LES SYNDICATS DE LA FSU



Une page pour faire un zoom sur un ou deux des syndicats FSU représentés en Ardèche.

En marche vers une médicalisation de la Santé à l'École.



Le SNICS-FSU est le syndicat majoritaire des infirmier-es de l'Éducation nationale, dont l'objet est la défense et l'émancipation de la profession infirmière. Inquiet des projets de décentralisation qui conduiraient à la disparition de la santé à l'École, le SNICS-FSU a publié en juillet une longue analyse à retrouver sur snics.org et dont voici quelques extraits.

Le cœur de l'activité d'un-e infirmier-e de l'Éducation nationale repose sur sa capacité à répondre quotidiennement aux demandes et aux besoins des élèves qu'il-elle accueille pour quelque motif que ce soit, dès lors qu'il y a une incidence sur leur santé et leur scolarité. Cette fonction crée les conditions pour améliorer leur assiduité scolaire et donc leurs chances de réussite. Les infirmier-es de l'Éducation nationale doivent rester affecté-es dans les établissements scolaires, au sein d'une véritable équipe pluriprofessionnelle, sous la hiérarchie des chefs d'établissement et au service des élèves. [...]

Ainsi, les projets de transfert de la « santé en milieu scolaire de l'Éducation nationale vers les collectivités territoriales » comme tout projet de « création d'un service de santé scolaire en académies » et la médicalisation sous-jacente qu'ils contiennent ne permettront plus de répondre aux besoins des élèves et renforceront des inégalités sociales et de santé déjà trop marquées. Un transfert de compétences ou un pilotage départemental ne permettraient pas d'accroître la performance de la santé à l'École, mais au contraire nuiraient gravement à l'objectif ambitieux de l'École : celui de la réussite scolaire de tous-tes les élèves. [...]

Pour la FSU, le service public d'Éducation doit rester un service de l'État sans délégation, garantissant la neutralité, le droit des jeunes et conférant à l'infirmier-e les obligations et la protection d'un statut de fonctionnaire d'État, à l'inverse d'une externalisation ou du recours massif à des emplois contractuels. [...] La politique éducative sociale et de santé doit rester sous la responsabilité et la gouvernance pleine et entière du Ministère de l'Éducation nationale.

L'écologie à l'heure de la vérité budgétaire !



Le SNE-FSU, Syndicat National de l'Environnement, s'adresse à tous les personnels qui, sur l'ensemble du territoire national, exercent des missions dans le domaine de l'environnement. Le 11 septembre 2020, il a signé (avec le Snuitam-FSU) une lettre ouverte à Jean CASTEX, à retrouver sur snfsu.org. En voici des extraits.

Monsieur le Premier Ministre,

Alors que nos compatriotes constatent chaque jour que dérèglement climatique et effondrement de la biodiversité sont plus prégnants que jamais ; alors que vous avez défendu dans la presse estivale « une écologie de proximité, de quartier et de terrain [...] » ; au moment où vous publiez votre plan de relance dans lequel vous érigez la transition écologique au rang d'objectif stratégique ; **des informations concordantes nous laissent penser que vous allez continuer à faire supporter au ministère de l'écologie une baisse drastique de ses effectifs,**

sans aucune inflexion sur le schéma d'emploi des années précédentes !

[...] Vous ne pouvez pas ignorer que services et établissements publics de ce pôle ministériel [de l'environnement] ont subi ces dernières années des baisses d'effectifs supérieures à 20% les fragilisant considérablement. Nombre d'entre eux ne sont déjà plus en capacité de remplir correctement les missions qui leurs sont confiées.

Or, l'action de ces services est tout à fait indispensable pour mener à bien ces politiques. Elle l'est encore plus aujourd'hui si vous voulez que l'argent public du plan de relance soit utilisé à bon escient, rationnellement et dans un souci d'efficacité maximum. [...]

Si ces informations sur la poursuite de la baisse des effectifs venaient à se confirmer, l'ensemble de vos discours depuis votre nomination serait à ranger dans la case « mensonges » destinée à duper les français. Elles feraient perdre toute crédibilité à l'engagement écologique du Président de la République et de votre gouvernement.